



Communiqué de presse

Rennes, le 22 février 2016

Des mesures concrètes et des aides renforcées

Plan porcin breton : la Région Bretagne s'engage

En signant avec le ministre de l'Agriculture un plan pour l'avenir de la filière porcine en Bretagne, Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, propose de tripler le niveau des interventions régionales pour accompagner les initiatives des producteurs porcins et de leurs groupements en Bretagne.

• 30 M€ pour moderniser les élevages porcins en 2016

Il y a environ 3 000 exploitations spécialisées dans l'élevage porcin en Bretagne. Pour 2016, la Région porte à hauteur de 30 M€ ses aides (subvention, prêts, garanties) destinées à soutenir les éleveurs qui moderniseront leurs installations :

- Lancement d'un quatrième appel à projets « plan de compétitivité des exploitations agricoles » (PCEA) doté de 20 M€ avec évolution des plafonds d'intervention pour permettre un soutien plus conséquent aux projets de la filière porcine.
- Dotation de 2 M€ de crédits supplémentaires par la Région pour augmenter les fonds d'intervention de BPIFrance permettant l'octroi de garanties pour des investissements de production, énergétiques et d'installation.
- Nouvelle dotation de la Région de 1 M€ pour abonder les prêts participatifs de développement activés avec BPIFrance.
- Lancement d'un appel à projets de 1 M€ au profit des évolutions technologiques (bâtiment du futur, intégration du numérique...).
- Soutien accru au projet des exploitants voulant s'engager dans la fabrication des aliments à la ferme et pour leur autonomie énergétique (méthanisation).
- Financement d'un plan de formation continue des éleveurs.

• De nouveaux outils pour faciliter l'installation

- Annonce du projet de création d'un fonds de prêt d'honneur doté, par la Région, de 1,5 M€, pour aider les jeunes à constituer leur capital de départ.

• Soutien des initiatives pour mieux positionner la production de porc breton afin de favoriser sa valorisation jusqu'au consommateur

- Consolidation des démarches existantes visant à développer des productions sous label ou cahier des charges de qualité (SIQO, bio, produits territoriaux) pour une meilleure valorisation (exemples : porc Label rouge, Bleu blanc cœur...).
- Soutien aux démarches d'élaboration d'un nouveau cahier des charges unique à la production répondant aux attentes de l'aval et des consommateurs.
- Bonification des aides pour les producteurs engagés ou s'engageant dans des démarches de production sous label ou cahier des charges de qualité :
 - *augmentation de 15 % des aides aux investissements.*
- La Région est disponible pour accompagner l'initiative de cinq groupements de producteurs bretons qui proposent d'unir leur force, pour être un acteur de référence dans les négociations et ainsi assurer le meilleur équilibre possible des relations commerciales.

• La Région cherchera à développer la consommation de viande porcine d'origine France dans la restauration collective, en lien avec l'ensemble des collectivités bretonnes.